

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces Informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SICAV - MEDI-CONVERTIBLES RESPONSABLE - ACTION C/D - ISIN: FR0000297939

OPC géré par OFI INVEST ASSET MANAGEMENT – Société Anonyme à Conseil d'Administration -22 rue Vernier - 75017 PARIS
Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter notre Direction Commerciale au 01 40 68 12 94 ou via à l'adresse mail suivante : contact.clients.am@ofi-invest.com
ou consulter le site www.ofi-invest-am.com.

L'AMF est chargée du contrôle d'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

Ce PRIIPS est autorisé à la commercialisation en France et règlementé par l'AMF

DIC publié : 02/01/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: OPCVM (Fonds mixte)

Terme: 5 ans

Objectifs:

L'objectif de gestion de la SICAV est d'exposer le portefeuille au marché des obligations convertibles européennes à travers une gestion de type discrétionnaire, tout en mettant en œuvre une approche ISR.

La SICAV est investie au minimum à hauteur de 60% de son actif net en obligations convertibles européennes. Elle sera en permanence exposée sur un ou plusieurs marchés de taux et d'actions européens. Le risque de change ne sera pas systématiquement couvert. Néanmoins, la Société de Gestion ne s'interdit pas de couvrir le risque de change en fonction des conditions de marché. Par ailleurs, le portefeuille sera investi, à titre accessoire, en actions qui proviennent uniquement de la conversion d'un emprunt obligataire en fonds propres.

La construction et la gestion du portefeuille exploite trois sources de valeur ajoutée : l'analyse économique et monétaire, l'analyse financière et extra-financière des sociétés (stock-picking et credit picking) et l'analyse technique (prospectus d'émission, volatilité) des produits combinant une approche « bottom-up » et « top-down ».

Bottom-up : Au sein de l'univers des obligations convertibles européennes, la stratégie mise en œuvre vise à sélectionner des titres selon 3 critères : l'analyse fondamentale des actions et l'analyse fondamentale du crédit, ainsi que l'analyse des particularités techniques des produits (volatilité/convexité, situations spéciales, marché primaire, prospectus d'émission) conduisent à une sélection des sous-jacents et subséquemment des produits constituant le portefeuille.

Top down : L'ajustement de l'exposition globale au marché d'actions et de taux est effectué avec des dérivés listés (futurs et options sur indices d'actions et de taux) en lien avec l'analyse macro-économique de la Société de Gestion.

La stratégie d'investissement n'envisage pas d'allocation par capitalisations boursières (petites / moyennes / grandes capitalisations). Par ailleurs, les répartitions sectorielle et géographique du portefeuille sont issues de la sélection des valeurs réalisée de façon discrétionnaire par la Société de Gestion. Ainsi, la répartition entre les secteurs et les zones géographiques peut évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des perspectives de performance anticipées par la Société de Gestion.

En dehors des titres européens, qui composent le cœur de portefeuille, la SICAV pourra être exposée aux obligations convertibles, obligations et autres titres de créance hors Europe géographique dans la limite de 10% de l'actif net.

Le portefeuille pourra investir en obligations et titres de créance européens libellés en Euros ou en devises, étant précisé que le risque de change pourra être couvert ou non à la discrétion de la Société de Gestion. Aucune limite particulière en terme de notation n'est mise en place, ni en terme de durée.

Les investissements seront réalisés indifféremment sur des obligations comportant ou non un élément optionnel. Les investissements seront réalisés indifféremment sur des obligations publiques et privées émises par les entités notées selon la politique de notation de la Société de

Gestion « Investment Grade » ou « High Yield » ou sans notation ; en conséquence, le risque d'insolvabilité de l'emprunteur peut être faible, modéré ou élevé ; les titres peuvent présenter des caractéristiques spéculatives.

Afin de gérer la trésorerie, la SICAV peut investir jusqu'à 10% de son actif net en parts et actions d'OPCVM français ou étrangers relevant de la Directive 2009/65/CE investissant eux-mêmes au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement, ou en parts et actions de fonds d'investissement de droit étranger qui satisfont aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le gérant complète son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance.

L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du fonds.

Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture, exposition et/ou arbitrage. La SICAV pourra conclure des Credit Default Swaps (CDS) soit pour se protéger contre le risque de crédit ou la défaillance d'un émetteur, soit dans le cadre de stratégies d'arbitrage

La SICAV n'a pas d'indicateur de référence, cependant, sur un horizon minimum de placement de 5 ans, sa performance pourra être comparée, a posteriori, à titre d'information, à l'indice Refinitiv Europe Convertible Bond Index (EUR), calculé coupons réinvestis.

L'investisseur a la faculté de souscrire ou d'obtenir le remboursement de ses actions auprès du dépositaire sur demande effectuée chaque jour de valorisation jusqu'à 12H. L'Assemblée Générale statue chaque année sur l'affectation des résultats et peut décider de leur capitalisation et/ou de leur distribution totale ou partielle.

Investisseurs de détail visés:

Cette SICAV s'adresse à tous souscripteurs, plus particulièrement les Compagnies d'assurances du Groupe MACSF dans le cadre de contrats d'assurance-vie exprimés en unités de compte, et recherchant une performance liée aux marchés des obligations convertibles européennes.

La SICAV vise les investisseurs cherchant à obtenir une croissance de leur patrimoine sur le long terme (supérieur à 5 ans) et disposés à prendre des risques importants pour atteindre cet objectif.

La SICAV s'adresse aux personnes possédant l'expérience et les connaissances financières suffisantes leur permettant d'apprécier les risques liés au profil de la SICAV. L'investisseur accepte que son patrimoine diminue en raison de variations et d'évolutions négatives de son investissement.

Prestations et frais d'assurance: La SICAV MEDI-CONVERTIBLES RESPONSABLE sert de support d'unité de compte à des contrats d'assurance-vie de la MACSF. Les frais présentés ci-après ne comportent ni les frais du contrat d'assurance vie ni aucune autre enveloppe ou package.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

! L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour la durée de détention recommandée. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous

payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre bas et moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne vous expose pas à des obligations ou engagements financiers supplémentaires.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scenarios de performance

Scenarii		1 an	Période de détention recommandée
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8452.00 € -15.48 %	4771.20 € -13.76 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8452.35 € -15.48 %	4771.2 € -13.76 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10261.36 € 2.61 %	11349.96 € 2.56 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	11359.07 € 13.59 %	12938.87 € 5.29 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la durée de détention recommandée en fonction des différents scénarios, en supposant que vous investissez 10 000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir des données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si la SGP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT est une Société de Gestion de Portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers. OFI INVEST ASSET MANAGEMENT respecte des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. En cas de défaillance d'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT, aucun dispositif d'indemnisation légal n'est prévu étant donné que la solvabilité de l'OPC n'est pas remise en cause. La garde et la conservation des actifs du Fonds sont assurées par le Dépositaire.

Que va me coûter cet investissement ?

Le coût total intègre aussi bien les frais ponctuels (droits d'entrée ou de sortie), les frais récurrents (frais de gestion, commission sur les opérations ...) que les frais accessoires (commission de surperformance et le cas échéant commission d'intéressement).

La réduction du rendement (RIY) représente l'impact des frais sur la performance en pourcentage, c'est la soustraction entre la performance hors frais et la performance frais inclus. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps (pour un investissement de 10 000 EUR)

Il se peut que la personne qui vous vend le produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne devra vous informer au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur l'investissement au fil du temps.

Investissement de scénario [10 000 EUR]	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à la fin de la période de détention
Coûts totaux	137.27 €	779.74 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	1.37 %	1.37 %

Composition des coûts

Le tableau ci-après indique:

- L'incidence annuelle des différents types de coût sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de placement recommandée
- La signification des différentes catégories de coûts

Il montre l'incidence sur le rendement par an.

Coûts ponctuels (frais de distribution, les frais de constitution, les frais de commercialisation, les frais d'abonnement (taxes comprises))	Coûts d'entrée	N/A	Incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement (il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins) Et/ou lorsque les coûts sont intégrés au prix, par exemple dans le cas des produits d'investissement packagés de détail autres que des fonds d'investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. Lorsque les coûts de distribution sont inclus dans les coûts d'entrée, ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	N/A	Incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance
Coûts récurrents (frais d'exploitation inévitables de l'OPC, tous les paiements, y compris les rémunérations liées à l'OPC ou qui lui fournissent des services, les frais de transaction)	Coûts de transaction du portefeuille	0.14%	Incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit
	Autres coûts récurrents	1.196%	Incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II
Coûts accessoires (commissions relatives aux performances versées au gestionnaire ou aux conseillers en investissement le cas échéant, et la commission d'intéressement si l'OPC en est doté)	Commissions liées aux résultats	0%	Incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence

Combien de temps dois je conserver l'OPC et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans

La durée de placement recommandée nous semble idéale pour que l'OPC bénéficie au mieux des revenus de ce type d'instruments.

Vous pouvez à tout moment procéder au rachat de votre investissement, toutefois la durée de placement recommandée ci-contre a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat avant cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative à l'OPC, le souscripteur peut consulter son conseiller ou contacter OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

- Soit par voie postale : OFI INVEST ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 PARIS
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : contact.clients.am@ofi-invest.com

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée par le groupe OFI ne devait pas vous convenir, vous pourrez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02.

Autres informations pertinentes

Pour plus de détail sur le produit vous pouvez consulter le site internet : www.ofi-invest-am.com

Conformément à la réglementation applicable, OFI INVEST ASSET MANAGEMENT s'engage à remettre, avant toute souscription, le présent document et que ce sera mis à jour au minimum une fois par an, à la clôture comptable de l'OPC
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT tient également à votre disposition, le dernier rapport annuel, la dernière plaquette semestrielle, la dernière valeur liquidative de l'OPC.

Les informations sur les performances passées de l'OPC sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/produits>